

*Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil Municipal*

**Séance du 18 juillet 2023**

Nombre de conseillers :  
En fonction : 15  
Présents : 10  
Votants : 11

Date de la convocation :  
11/07/2023

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Valérie BEAUMONT -  
Gérard AUGAY - Marie-Odile PELISSIER - Joffrey DUBOST - Yann  
BAIMA - Céline DUMAS - Florence COLLONGE - Gilles DUFOUR -  
Eric REISET.

Excusés : Laurent JAMBON - Jean-Claude FOUREZ (pouvoir à Eric  
REISET) - Cyndie JEAN - Julie DESCROIX - Bruno JAMBON.

M. BAIMA Yann est désigné secrétaire de séance.

**Délibération n°DCM/2023/07/18//02**

**OBJET : Tarifs de la cantine**

Madame Pelissier explique qu'en raison de la hausse des denrées alimentaires, le prestataire de la cantine souhaite appliquer une augmentation sur les repas livrés.

Le tarif actuel des repas facturé aux familles est rappelé : 4,00 €. Il est proposé de répercuter une hausse aux familles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, à compter du 01/09/2023 :

- FIXE à 4,30 € le repas du restaurant scolaire par enfant inscrit au préalable.
- MAINTIENT à 5,30 € le repas du restaurant scolaire par enfant non-inscrit au préalable,
- MAINTIENT à 1,60 € l'accueil et la surveillance de l'enfant bénéficiaire d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pendant le temps méridien.

*Ainsi fait et délibéré*

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Michel TOURNISSOUX



*Journé*